



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/les-projets/article/suivi-des-projets-de-terre-en-vue>

# Suivi des fermes de Terre-en-vue

- Les Projets -

Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

---

**Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés**

---

## Des terres gérées en biens communs

L'objectif de Terre-en-vue est de rendre aux terres agricoles leur vocation de « **biens communs** » : partant du fait que nous en sommes tous dépendants pour notre nourriture, nous considérons que nous en sommes également tous responsables et surtout, que nous sommes responsables de leur bonne gestion.

Pour assurer la bonne gestion des terres agricoles, Terre-en-vue les acquiert au moyen de l'épargne citoyenne et en confie la gestion à des agriculteurs porteurs de projets en agriculture durable, à même de préserver et améliorer à long terme la qualité et le potentiel nourricier de ces terres. Ils ont accès à cette terre pour la durée de leur carrière.

Les principes de « bonne gestion » ont été établis de manière collective et sont notamment repris dans les [critères d'acceptation des projets](#) ainsi que dans le contrat de mise à disposition des terres ([servitude environnementale](#) et contrat de location).

## Implication citoyenne aux côtés de et dans les fermes

Chaque année, de nombreuses rencontres entre citoyens et agriculteurs on lieu (au sein du groupe local, lors de portes ouvertes, de fêtes de l'acquisition, de chantiers collectifs, ...). Terre-en-vue a à cœur de cultiver ce lien précieux et unique. Voir l'onglet "[s'impliquer](#)" pour toutes les infos.